

Résultats

au 30 juin 2009

Le Conseil d'Administration de la société AGMA LAHLOU-TAZI, réuni le 18 septembre 2009, sous la Présidence de Monsieur Mohamed LAHLOU a arrêté les comptes au 30 juin 2009, comme suit:

(en millions de dirhams)	30/06/2009	30/06/2008
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	59,8	58,7
<i>dont Chiffre d'affaires direct</i>	<i>60,0</i>	<i>58,3</i>
Résultat d'exploitation	32,7	33,6
Résultat avant impôts	34,7	35,7
Résultat net	24,3	24,9

(1)CA= C.A direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires a progressé de 58,7 MDH à 59,8 MDH soit une augmentation de 1,9 % et ce malgré le recul des primes émises (de 730 MDH à 664 MDH) suite à la perte d'un important contrat de bancassurance.

Le taux d'encaissement s'est établi à 87,6 % contre 82,9 % l'an passé et ce grâce à l'efficacité de la procédure de recouvrement.

RESULTATS

Malgré la hausse du chiffre d'affaires et des produits financiers respectivement de 1,1 MDH et 0,5 MDH, le résultat net a connu une légère baisse de -0,6 MDH puisqu'il a atteint la somme de 24,3 MDH contre 24,9 MDH réalisés au 30/06/2008. Cette diminution est liée à l'augmentation des charges d'exploitation.

PERSPECTIVES

Les résultats de 2009 devraient rester stables par rapport à l'exercice précédent. A noter qu'AGMA LAHLOU TAZI poursuit ses efforts d'amélioration de la qualité et a ainsi obtenu le 18 juin 2009 le renouvellement de la certification NF ISO 9001 Version 2008 avec une double accréditation Française COFRAC et Anglaise UKAS sans aucune non-conformité témoignant ainsi de sa volonté de répondre aux exigences de ses clients et de consolider ses parts de marché.

Informations actionnaires
Relation Presse : Nadia BAKKALI
n.bakkali@agma.co.ma